



COMITE DE MACHECOUL-LEGE

LA ROSE DE LA MEMOIRE



Au lendemain de la Première Guerre mondiale, à la demande d'associations d'anciens combattants et de communes, des créateurs de roses créent des roses afin de rendre hommage aux combattants.

Ce mouvement se poursuit après la Seconde Guerre mondiale.

Le Souvenir Français a souhaité s'inscrire dans cette tradition. A cette fin, un « Rosier de la Mémoire » a été créé. Il a pour but de maintenir la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France.

Ce rosier est ainsi destiné à fleurir en priorité les sites de mémoire de notre pays et en particulier les squares et jardins dans lesquels sont érigés nos monuments et aussi les tombes des soldats « Morts pour la France » au cours de tous les conflits.

Aujourd'hui en achetant une rose vous participez au fleurissement et à l'entretien des tombes des soldats « Morts pour la France »

souvenirfrançais.machecoulege@gmail.com .

Merci !